



Les déplacements : les optimiser et les réduire

- J'utilise les transports en commun.
- Je privilégie les déplacements à pied ou en vélo (utilisation de l'abri vélo sécurisé de la mairie).
- Je privilégie l'escalier à l'ascenseur.
- Je pratique le covoiturage.
- J'ai une conduite souple et modérée.



Les achats : les repenser

La mairie s'engage à poursuivre les actions suivantes :

- Insérer des clauses environnementales dans les marchés publics (obligatoire ou comme critère de sélection).
- Améliorer le système de dématérialisation en privilégiant l'envoi systématique des dossiers aux entreprises par mail.
- Installer des scanners sur les copieurs afin d'envoyer les dossiers par mail plutôt que par courrier.

Date :

Signature de l'agent :



Réalisation et impression en Mairie - Service Communication - 12/2009 - Imprimé sur papier recyclé



Charte de l'administration éco-responsable de la Mairie de Franconville

2010

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants
- Antoine de Saint-Exupéry



Franconville 



Les Energies : mieux les gérer

L'électricité

- J'éteins la lumière à la sortie d'une pièce de façon systématique.
- Je place le bureau si possible près de la fenêtre.
- J'éteins mon ordinateur en fin de journée et le mets en veille lors de pause ou réunion, et je n'oublie pas d'éteindre l'écran.
- Je privilégie la lumière du jour en enlevant les occultants sur les fenêtres, en relevant les stores.
- Je ferme les fenêtres et portes tout en aérant une fois par jour la pièce.
- L'hiver, j'aère les pièces seulement 5 minutes, je pense à couper le chauffage pendant que j'aère.
- J'éteins ou diminue le chauffage électrique notamment en fin de journée.
- Je n'encombre pas ou ne couvre pas les radiateurs.
- Je n'utilise plus la position « maxi » d'un radiateur.
- Je débranche les chargeurs et transformateurs lorsqu'ils ne sont plus utilisés.



L'eau

- Je ferme le robinet d'eau le temps du savonnage de main.
- Je privilégie le lavage des mains à l'eau froide.
- Je déclare tout goutte-à goutte ou fuite d'eau ou tout autre dysfonctionnement.
- Je ne jette rien dans les toilettes.
- Je ne déverse pas de produits toxiques dans les canalisations.



La mairie s'engage à poursuivre les actions suivantes :

- Paillage des massifs fleuris et arbustifs.
- Mise en place de graminés et plantes vivaces, semence de prairies fleuries.



Les déchets : les réduire et participer à leur recyclage

Le papier

- Je recycle et je trie au maximum le papier en interne en brouillon, création de blocs notes, recyclage des anciennes affiches pour les associations.
- Je limite les impressions papier en installant un système d'archivage (mails...).
- J'imprime et je photocopie en recto verso.
- Je limite la multiplication des documents.
- Je scanne les documents plutôt que les imprimer.



La mairie s'engage à poursuivre les actions suivantes :

Le papier

- Impression du journal municipal sur du papier issu de forêts gérées, durablement, avec des encres végétales et par un imprimeur certifié éco-label.
- Sensibilisation des services au gaspillage de papier.
- Suppression des bordereaux d'envoi.
- Recyclage systématique des enveloppes pour le courrier interne.
- Diminution de la multiplication systématique des copies.

Les déchets verts

- Réduction des pesticides et herbicides.
- Limitation du matériel à moteur (ex taille haie) favoriser les tailles de recépage avec outils manuels et broyage sur place.
- Tontes avec engins équipés de plateaux mulching (pas de gazon à ramasser et à mettre en décharge).
- Entretien différencié et moins d'élagage en fonction des nécessités, favoriser le travail manuel.



Les consommables

- Recyclage des consommables bureautiques.
- Moins d'utilisation de produits chimiques, ex favoriser les débouchages manuels au maximum à l'aide de la haute pression.
- Utilisation des peintures à l'eau ou à l'huile végétale.
- Poursuite de la récupération des huiles usagées (cuve).
- Mise en place de conteneurs pour les filtres à air, huile...
- Démontage des pneumatiques sur jantes trouvés sur la voie publique pour enlèvement par entreprise.

